



Rénover, c'est bon pour le pouvoir d'achat

Effectuer une rénovation globale de son logement permet de faire des économies très importantes sur sa facture énergétique. La rénovation globale traite en effet les **6 postes-clé de déperdition de chaleur** : murs, planchers, toiture, menuiseries, ventilation, chauffage / eau chaude... Dans les exemples donnés par l'ADEME dans son avis*, elle permet de **diviser par 2,5 à 4,5 la consommation énergétique** !

Effectuer une rénovation d'ampleur de son logement, incluant au moins 2 travaux d'isolation, et accompagnée par un Mon Accompagnateur Rénov' de l'Anah, **permet un gain d'au moins 2 classes du DPE, soit une baisse des consommations énergétiques conventionnelles d'au moins 30 et 40 %****, soit une perspective de gain significatif sur la facture.

Effectuer une rénovation par geste permet d'adapter le projet à son budget et la démarche permet de faire des économies substantielles sur les factures énergétiques pour autant que les travaux soient effectués dans le bon ordre : d'abord **l'Isolation** puis la **Ventilation**, le **Chauffage** et enfin le **Pilotage** (ex : un thermostat programmable permet de réaliser en moyenne 15 % d'économie sur le chauffage) et la **Production** (ex : Panneaux Photovoltaïques).

*Avis d'experts de l'ADEME – La rénovation performante des logements – mai 2024

**Pour des logements en étiquette initiale de F à C.

LES ÉTUDES LE DISENT !

La facture énergétique du logement (hors carburant) représente en moyenne

4,8 % **du budget des ménages** mais elle peut monter à plus de 10 % dans des cas de précarité énergétique

Le chauffage représente en moyenne les

2/3 **de cette facture énergétique**

Source : INSEE, ADEME

L'INFO À RETENIR :

Pour éviter l'effet rebond après une rénovation, **il est important de garder les réflexes de sobriété**

+1 °C **de chauffage**, c'est

+7 % **de facture !** L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

Source : ADEME, Comment réduire sa facture d'électricité ? 2024

LE SAVIEZ-VOUS ?

Alors que la consommation moyenne d'un logement sur le parc est de l'ordre de

240 kWh/m².an

Source : <https://www.cmei-france.fr>

La consommation moyenne d'un logement bien isolé (au niveau du BBC Rénovation) est de

80 kWh/m².an **soient des factures 3 fois moindre**